

RAPPORT N° 462 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 20 OCTOBRE 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 12 au 19 octobre 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins deux (2) personnes ont été assassinées par des agents de la Police Nationale du Burundi (PNB) en provinces de Muyinga et de Rumonge.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) détenue qui a été grièvement blessée par un policier en province de Cibitoke et d'un (1) étudiant qui a été enlevé dans la ville de Bujumbura.

1. Atteinte au droit à la vie

- Dans la matinée de mardi 15 octobre 2024, une femme connue sous le nom de Belyse Nimpagaritse est décédée à l'hôpital de Rumonge (sud-ouest du Burundi) à la suite des blessures qui lui ont été infligées par des agents de la Police Nationale du Burundi (PNB) au moment de son arrestation pour vente illégale de pagnes dans la localité de Nyakayamba de la ville de Rumonge.

Selon des témoins, Belyse Nimpagaritse a été arrêtée la veille dans la nuit vers 21 heures par des policiers sur une barrière dans le quartier de Nyakayamba en possession de 20 pagnes qu'elle tentait de faire entrer frauduleusement dans la ville de Rumonge. Elle a lors été descendue brusquement d'une moto qui la transportait par une policière sous-officier prénommée Florence (surnommée Fofu) qui l'a brutalement battue avant de la projeter par terre. Elle a aussitôt perdue connaissance.

Les mêmes sources ont précisé que des policiers ont tenté de l'évacuer à l'hôpital de Rumonge où des médecins ont confirmé des blessures au niveau du cou, des

côtes et des genoux, en plus d'un traumatisme de la rate à la suite des coups violents qu'elle avait reçus.

SOS-Torture Burundi déplore la violence des agents de la PNB qui demeure impunie à cause d'une solidarité négative au niveau de la hiérarchie policière. Elle demande qu'une enquête minutieuse et approfondie soit menée afin d'identifier les auteurs du meurtre de Belyse Nimpagaritse et les punir conformément à la loi.

- Dans la nuit de mercredi 16 octobre 2024, un homme connu sous le nom de Zambolin Mbarushimana, âgé de 40 ans, a été assassiné par une policière surnommée « Mama wa Reta¹ » sur la colline de Gatongati de la zone de Rugari, en commune et province de Muyinga (nord-est du Burundi).

Selon des témoins, Zambolin Mbarushimana a été tué par balle tirée à bout portant au moment où elle transportait deux bidons d'essence sur son vélo.

Les mêmes sources ont précisé que des hommes qui ont été choqués par ce crime abominable ont violemment battu la policière et l'ont grièvement blessée au niveau du visage après l'avoir désarmée.

SOS-Torture Burundi déplore le comportement des certains agents de la PNB qui font un usage abusif des armes à feu et demande à l'Inspection générale de la Police Nationale du Burundi d'organiser sans délai une formation sur les principes de base de l'usage légal de la contrainte, en insistant plus particulièrement sur les principes clés de légalité, nécessité, proportionnalité et responsabilité.

¹ Mère du gouvernement.

2. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de vendredi 18 octobre 2024, vers 21 heures, un chauffeur de bus de transport en commun connu sous le nom de Gédéon Nzitonda a été grièvement blessé au niveau du cou (voir sa photo ci-dessous) par des balles tirées par un policier en état d'ébriété au chef-lieu de la commune de Buganda, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).



Selon des témoins, Gédéon Nzitonda a été atteint au niveau du cou par deux balles tirées par le policier Moïse Nkurunziza au moment où il tentait de le guider vers le commissariat communal de police à Buganda.

Les mêmes sources ont précisé que des habitants proches du lieu du crime se sont rués sur le policier et l'ont violemment battu et l'ont grièvement blessé au niveau du visage.

SOS-Torture Burundi demande l'arrestation du policier Moïse Nkurunziza afin qu'il soit traduit en justice et puni conformément à la loi.

3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Depuis mercredi 16 octobre 2024, un jeune homme connu sous le nom de Béni Gakunzi, âgé de 25 ans, est porté disparu dans la ville de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources en provenance de sa famille, Béni Gakunzi (voir sa photo ci-dessous), natif de la zone de Musaga et résidant dans le quartier de Gatunguru, a été enlevé sur son chemin de retour au moment où il s'était rendu à Mutanga Nord chez son cousin.





SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

Depuis ce jour, des membres de la famille de Béni Gakunzi, étudiant à l'Université du Lac Tanganyika en première année de Génie civil, l'ont cherché partout, y compris dans les cachots de police, sans succès.

SOS-Torture Burundi demande au chef de l'Etat, Evariste Ndayishimiye, de prendre des mesures appropriées pour faire cesser le phénomène des enlèvements, suivis souvent de disparitions forcées, qui sont opérés par des agents du Service National de Renseignement (SNR), de la Police Nationale du Burundi (PNB) ou de la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB).

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.